

Regard sur la Forterre



Visorando



Randonnée n°27298

Une randonnée proposée par POULIN Gérard

Parcours balisé N°22.

En passant par la cathédrale de la Puisaye, un tour sur les hauteurs pour découvrir de vastes horizons, alternance de paysages de grande culture et de forêts, parsemés de sources. Et puis, Perreuse, magnifique village à l'histoire très riche.

Durée :	2h40	Difficulté :	Facile
Distance :	8,24 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	123 m	Activité :	Pédestre
Dénivelé négatif :	122 m	Région :	Puisaye
Point haut :	327 m	Commune :	Treigny (89520)
Point bas :	215 m		

Description

Départ depuis la place du Champ de Foire, au pied du panneau retraçant les chemins de randonnées, à l'angle de la Rue du Petit Pont et du cimetière. Parkings et aire de stationnement campings cars à 80m.

(D/A) Remonter la Rue du Petit Pont, se diriger vers le centre bourg.

(1) Devant l'église, descendre sur la droite en direction de la Rue des Canards.

(2) Traverser le ruisseau de la Vrille. Après avoir laissé les deux premiers chemins sur la droite, prendre le troisième à droite et à l'enfourchure, prendre encore celui de droite. N'hésitez pas à vous retourner de temps à autre pour contempler le village de Treigny, qui, par instants donne l'impression de s'enfoncer dans cette vallée.

Cheminer sur ce sentier, toujours tout droit, quelques fois en descente.

(3) Après avoir fait une halte au lavoir de la Marlée, la côte est rude. Ne vous découragez pas, pensez aux lavandières du village qui remontaient leur linge, une fois lavé, sur des brouettes, courage!

(4) Arrivé sur la route, prendre à gauche, jusqu'au prochain croisement. À ce carrefour, prendre la rue principale sur la droite.

(5) Tourner à droite. En gardant cette rue sur la droite, passer devant les anciennes maisons historiques du village. Rejoindre la Grande Rue de Perreuse devant l'église en prenant à droite.

(6) Quelques mètres après le tilleul de Sully, prendre à droite la Rue des Chaumes. Continuer toujours tout droit dans l'allée de tilleuls (Rue de la Chaume).

(7) Au bout de cette allée, prendre le chemin en face. Continuer jusqu'au hameau de Diancy.

(8) À l'entrée, prendre sur la gauche et reprendre le chemin tout droit jusqu'au prochain croisement pour bifurquer à droite. Au bout de la descente, suivez la route sur 150m.

Prendre le chemin à droite, le suivre en obliquant légèrement à gauche.

(9) Après avoir traversé le gué sur le petit pont de pierre, rejoindre la route (D66) et prendre en face le chemin montant, couper de nouveau une route (D1). Le chemin se poursuit sur 200m.

Le quitter pour prendre au premier croisement le chemin de droite.

Continuer pour rejoindre la route D1. Virer à gauche juste avant le cimetière et rejoindre le point de départ **(D/A)**.

Points de passages

D/A Angle Rue du Petit Pont et cimetière
N 47.550889° / E 3.181586° - alt. 233 m - km 0

1 Église Saint-Symphorien - Auberge de jeunesse de Treigny
N 47.550527° / E 3.185406° - alt. 233 m - km 0.3

2 Traverser le pont sur la Vrille - Vrille (rivière) - Affluent de la Loire
N 47.54974° / E 3.184728° - alt. 227 m - km 0.41

3 - Lavoir de la Marlée
N 47.54301° / E 3.213794° - alt. 279 m - km 2.91

4 Monter la route sur la gauche
N 47.541093° / E 3.217558° - alt. 310 m - km 3.27

5 Variante possible
N 47.540432° / E 3.218879° - alt. 322 m - km 3.45

6 - Tilleul de Sully (Perreuse)
N 47.539101° / E 3.219006° - alt. 327 m - km 3.77

7 Prendre le chemin face à l'allée de tilleuls
N 47.538274° / E 3.216155° - alt. 323 m - km 4.04

8 Ne pas s'engager sur la route principale
N 47.541414° / E 3.199384° - alt. 284 m - km 5.4

9 Gué du Moulin Rapé
N 47.544192° / E 3.180093° - alt. 217 m - km 7.28

D/A Angle Rue du Petit Pont et cimetière
N 47.550875° / E 3.181608° - alt. 233 m - km 8.24

Informations pratiques

Ce parcours balisé suivant la charte de balisage de la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre porte le N°22 inscrit sur plaquettes fond Jaune. Il a été réalisé par l'association *À chacun son chemin en Puisaye-Forterre* en octobre 2019.

En cas de soucis, merci de [remplir ce questionnaire](#) (1 à 2 minutes seulement).

Attention lors des traversées de routes.

Le fait que le balisage soit mentionné impose toutefois de partir au minimum avec ce descriptif et la carte IGN l'accompagnant ou l'application visorando.

Points d'eau potable sur ce parcours : station de campings cars et cimetière.

(1) [Auberge de Jeunesse](#).

(7) Gîte d'étape de [Fort Bois](#).

A proximité

(3) Très joli lavoir à impluvium (la Marlée) en montant sur Perreuse.

Dans ce village, laissez vous emporter dans les petites rues sur la droite (5). Vous découvrirez des maisons magnifiques (essayez de déchiffrer les inscriptions au fronton de la plus ancienne maison).

Suivront le tilleul de Sully, le champ de foire (ancien emplacement d'un château fort).

Depuis Perreuse, en quittant le champ de foire (Rue de la Chaume), par instants, oubliez votre parcours et rêvez sur les lignes d'horizons... Sur la droite, paysages de Puisaye, sur la gauche, la Forterre et en face, la vallée de la Loire, les collines du Sancerrois.

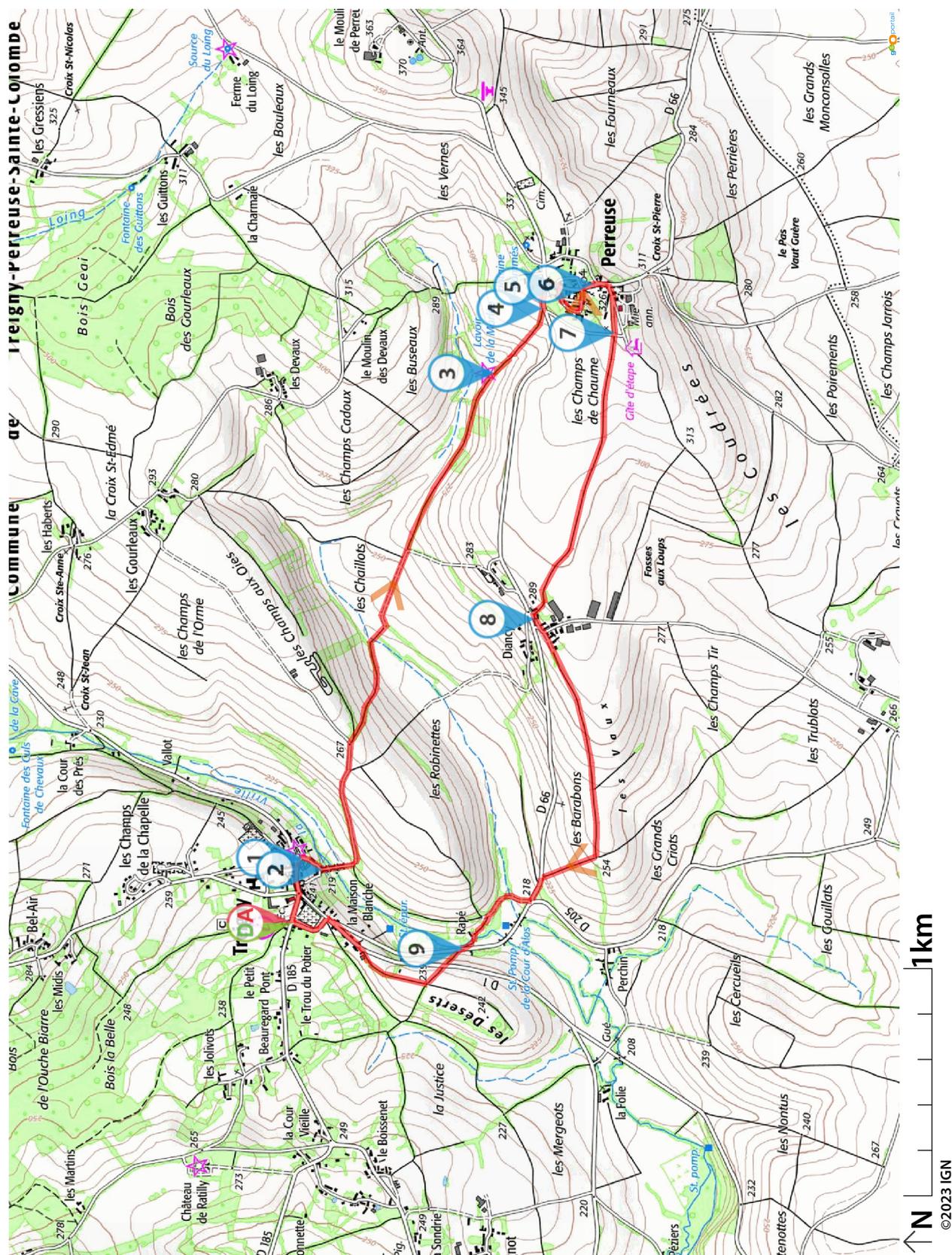
En fin de parcours, au Moulin Rapé, vous serez sur le site d'un ancien moulin à laitier (propriété privée).

Treigny: l'église magnifique (portes de Puisaye et de Forterre, Christ janséniste...), Ratilly, son château et ses poteries, Guédelon et le château fort.

Entrains-sur-Nohain, village situé sur une ancienne voie romaine, fouilles archéologiques.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-regard-sur-la-forterre/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.